...vicende de cette teneur en beurre, les experts, pour se faire une opinion, demandèrent le contrôle à l'étable. En février, on procéda à ce contrôle. Dans ce nouveau prélèvement, M. Gérard trouva 3,12 de beurre et il conclut à un écrémage de 20 %. Par contre, M. Boon ne trouva dans ce même lait qu'une teneur en beurre de 2,80. — Les inculpés expliquent cet écart par la différence de nourriture qui a été donnée aux vaches à l'époque des prélèvements.

Après plaidoirie de Mᵉ Spriet, le Tribunal a condamné les prévenus à 100 fr. d'amende.

⁂

Hortense Delanghe, 47 ans, cultivatrice à Roubaix, 27, rue Voltaire, est prévenue d'avoir mis en vente du lait mouillé de 20 à 30 %. Elle prétend avoir vendu son lait tel qu'il lui était fourni par ses vaches. — 15 jours de prison avec sursis et 100 fr. d'amende.

Défenseur : Mᵉ Dhellemmes.

⁂

Marie Droulers, cultivatrice à Wattrelos, est poursuivie pour avoir vendu du lait écrémé à .. %. — Dans l'analyse du premier prélèvement on trouva 2,38 de beurre, — le prélèvement de contrôle ayant donné 3,22, l'expert, M. Gérard, a conclu à un écrémage.

Mᵉ Caëlle demande une expertise contradictoire pour établir que la différence de 0,84 centigrammes existant entre les deux prélèvements, peut être imputable à un changement de nourriture que la prévenue invoque pour sa défense.

Le Tribunal a condamné Marie Droulers à 6 jours de prison avec sursis et 200 francs d'amende.

⁂

Emile Debacker, 42 ans, marchand de beurre à Marcq-en-Barœul, rue Pasteur, bat certainement le record.

Le 1er mars, M. Hivert fit un prélèvement sur le beurre de Debacker et l'analyse de ce beurre établit qu'il était margariné dans une proportion de 90 à 95 %, c'est néanmoins ce que Debacker vendait sous le nom de beurre !

De plus, dans une chambre à coucher, sous un lit, l'inspecteur découvrit 20 kilos de margarine.

Le prévenu prétend à l'audience que ce qu'il vendait était de la margarine beurrée !

Après plaidoirie de Mᵉ Gombert, le Tribunal lui a infligé 8 jours de prison et 200 fr. d'amende.

⁂

Il s'agit ici d'un délit tout différent. — La loi interdit aux marchands de beurre la détention de margarine. — Or, le 18 mars dernier, l'inspecteur des beurres découvrit 5 kilos de margarine chez M. François Vanlaere, marchand de beurre, 229, rue de la Croix-Rouge à Tourcoing. L'enquête a établi que Vanlaere se procurait sa margarine chez M. Henri Devos, rue de Gand à Tourcoing. — Depuis deux ans, celui-là envoyait son fils chaque semaine prendre 5 kilos de margarine chez celui-ci.

Devos est poursuivi comme complice du délit commis par Vanlaere.

Après plaidoiries de Mᵉˢ Rajat et Clément, le Tribunal a condamné Vanlaere à 100 francs d'amende et il a acquitté Devos dont la complicité n'est pas établie.

⁂

Cette série d'affaires de falsification se clôt par la comparution des époux P..., marchands de beurre, qui sont poursuivis pour entrave à l'exercice des fonctions des inspecteurs des beurres et violences sur ces inspecteurs.

Le 1er avril, M. Hivert, inspecteur, et son adjoint, se rendirent chez les époux P... qui leur avaient été désignés pour posséder un dépôt de margarine dans un hangar attenant à leur maison d'habitation. Ils furent l'un et l'autre malmenés par l'homme et la femme qui réussirent à les empêcher d'accéder au hangar suspect qui avait été désigné aux experts. — Frappés à coups de poing, de pied et bousculés, les deux inspecteurs se virent obligés de quitter la maison sans pouvoir procéder à leur mission.

M. Leclercq, qui remplissait les fonctions de Ministère public, a insisté sur la gravité des faits et il a demandé au Tribunal une condamnation sévère.

Le Tribunal a condamné le mari à 2 mois de prison, la femme à 1 mois et chacun 500 francs d'amende.

Défenseur : Mᵉ Comtrelle.

Accident d'auto à Tourcoing

Le 18 décembre dernier, vers 5 heures du soir, le jeune Auguste Honoré, âgé de 7 ans, revenait de l'école. — Au moment où quittant la rue St-Vincent-de-Paul, pour gagner la rue de la Ferme, où il habite, l'enfant traversait le boulevard Gambetta, il fut renversé par une automobile. Il fut relevé par des passants et transporté chez sa mère, où l'on constata qu'il avait la clavicule cassée. L'auto, qui appartient à M. Tiberghien industriel à Tourcoing, était conduite par François Lagache, 38 ans, chauffeur.

La prévention ne relève pas à la charge du prévenu un excès de vitesse, mais seulement une contravention pour défaut d'éclairage. L'auto avait-elle un feu vert et un feu blanc allumés à l'avant ? Les témoins sont pour la plupart hésitants et de leurs témoignages il résulte un doute.

Mᵉ Dumortier se porte partie civile pour la mère de la victime et réclame 1478 fr. de dommages et intérêts.

Mᵉ L. Legrand défend le prévenu et son patron. Le Tribunal a acquitté Lagache.

Tribunal civil de Dunkerque

Malo et le Casino

Hier est venue devant le Tribunal civil de Dunkerque l'affaire du Casino de Malo-les-Bains.

On sait qu'il s'agit du contrat passé entre la commune et M. Mommet, avant la promulgation de la loi sur les jeux, contrat dont la commune soutient *aujourd'hui la nullité en raison de ce que* la loi nouvelle ne lui permet plus de garantir le monopole de jeux dont les autorisations sont aujourd'hui laissées à M. le Ministre de l'Intérieur.

La commune était défendue par Mᵉ Maxime Lecomte, et M. Mommet par M. Georges Clémenceau. Un public nombreux s'était donné rendez-vous au Palais pour entendre ces deux maîtres de la parole. Le Tribunal a remis l'affaire à huitaine pour entendre les conclusions du Ministère public.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

B. D. — Vous ne pourrez obtenir votre inscription sur les listes électorales qu'en obtenant votre réhabilitation; il faudrait pour cela adresser une demande à M. le procureur de la République de votre arrondissement, cette demande devra faire connaître la date de votre condamnation ainsi que les lieux où vous avez habité depuis votre libération.

Tribune de nos lecteurs. — L'article 20 de la loi du 14 juillet 1905 répond à votre question, car il stipule que « en cas où la personne admise à l'assistance dispose déjà de certaines ressources, la quotité de l'allocation est diminuée du montant de ces ressources. »

Un lecteur de toujours. — Fougères étant une sous-préfecture, a un tribunal civil; les différends *commerciaux doivent y être portés devant le tri*bunal de commerce de Fougères, s'il y en a un, et s'il n'en existe pas à Fougères, devant le tribunal civil avec la procédure commerciale.

Un lecteur très curieux. — Il y a là une question de fait, si le locataire peut prouver qu'il a pris toutes les précautions nécessaires pour éviter les ruptures, il n'est pas responsable ; dans le cas contraire il peut l'être.

S. S. S. — La vente est parfaite dès qu'on est d'accord sur l'objet et le prix, donc nous ne voyons pas comment vous pourriez agir. Il aurait fallu, au moment où le délai expirait, intenter une action en dommages-intérêts, en même temps qu'une résolution de vente; vous ne l'avez pas fait, nous craignons qu'il soit bien tard maintenant et que vous n'ayez guère de chance d'obtenir satisfaction.

Un abonné du « Progrès du Nord » L. J. W. — Non, on ne peut rien enfoncer dans le mur à la limite de son terrain qui dépasse la surface de ce mur contigu à la propriété voisine ; nous ne comprenons pas toutefois comment le fait de ce simple dépassement suffirait à établir la prescription, surtout si vous avez un titre de propriété. Il faudrait toutefois tâcher d'éviter un procès, la question de propriété étant soulevée, le tribunal civil seul serait compétent et les frais seraient hors de proportion avec l'intérêt en cause ; 2° on ne peut forcer le maire à se rendre à la mairie, généralement les maires reçoivent à des jours et heures convenus, on peut d'ailleurs s'adresser à eux par écrit, officiellement.

Maître D.

Affaires diverses

Une lectrice ennuyée. — 1° Des parents de la jeune fille ; 2° vieil usage qui tend à disparaître.

Un ennuyé de 22 ans. — Méfiez-vous de ces réclames. Pourquoi ne pas voir un médecin ?

M. C. — Oui, c'est décidé, à la satisfaction des intéressés.

LE FACTEUR.

Ducasses

3 mai. — Baisieux, Berkem (hameau de La Madeleine), Canteleu, Sainghin-en-Mélantois, Saint-Maurice-Lille, Templemars, Camphin-en-Pévèle, Sailly.

10 mai. — Capinghem, Lannoy.

SEINS

Développés, Raffermis Reconstitués en deux mois par les **Pilules Orientales**

Seul moyen pour la femme, comme pour la jeune fille, d'obtenir une poitrine harmonieusement développée et une gorge parfaite.

Garanties sans danger, conseillées par les sommités médicales.

Flacon avec notice 6 f. 35 franco.

J. RATIÉ, pharmacien 5, passage Verdeau, PARIS (9ᵉ)

DÉPOTS : Bruxelles : Phⁱᵉ Sᵗ-Michel, 15, Boulevard du Nord. Genève : Cartier et Jorin, 12, rue du Marché.

3534

La *Grande Pharmacie de France* est une Maison régionale ; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en province. — Garantie, sécurité. no.43958

LOTERIE DE l'Orphelinat DES CHEMINS DE FER

3 GROS LOTS de 200.000 fr., 50.000 et 20.000 fr. 1035 lots payables en espèces.

Le Billet : **UN FRANC**

Adresser mandat-poste à l'Ouvrumay, 31, r. N.-D.-de-Nazareth, Paris. Joindre timbre pour frais d'envoi. La liste officielle des numéros gagnants sera envoyée franco pour une commande d'au moins deux billets.

Tirage : **15 MAI 1908**

La Seule Loterie dont le tirage soit irrévocable.

6533

3 MOIS DE CRÉDIT aux indigents

HERNIE GUÉRIE par le Nouveau **BANDAGE SOUPAPE** Breveté **VUACHET**

Guérison des hernies et difformités du corps à tout âge. Après 3 mois d'application du **BANDAGE VUACHET**, le malade, que les hernies ont alité depuis plusieurs années, obtient la cure certaine et redevient aussi robuste qu'avant. **M. VUACHET**, par l'application de l'appareil dont il est l'inventeur et le propriétaire exclusif, s'engage à maintenir toutes les hernies quel qu'en soit le volume ou l'ancienneté, descentes, ruptures, cassures, etc. Il prouve la guérison radicale par des milliers d'attestations identiques à la suivante :

J'ai attendu 6 ans pour vous remercier de mon entière guérison obtenue en 4 mois par votre nouveau bandage soupape. Depuis, je n'ai jamais vu reparaître ma hernie. Je suis heureuse de vous envoyer cette attestation comme gage de mon éternelle reconnaissance.

Mᵐᵉ Desbourses, Nᵒˢ Cité, Fosse 3, à Lens, (P.-de-C.).

Consultations gratuites à :

Valenciennes, Hôtel du Nord, le 19 de chaque mois.
Cambrai, Hôtel de France, le 20.
Caudry, Hôtel et Buffet de la Gare (chez M. Charlet), le 21.
Le Cateau, hôtel du Nord, le 22.
Denain, hôtel de l'Europe, le 23.
Lille, hôtel du Commerce, 15, rue de Béthune, le 24.
Béthune, hôtel de France, le 25.
Lens, Grand Hôtel, le 26.
Lillers, hôtel du Commerce, place de la Gare, le 27.
Douai, Grand-Hôtel Dumetz, 6 place de la Gare, le 28.
Arras, hôtel du Commerce, le 29.
Hénin-Liétard, hôtel des Voyageurs, le 30.
Carvin, Hôtel Moderne (chez M. Laloux), le dimanche 31 mai.
La Bassée, Hôtel Belvue, au passage à niveau, le lundi 1ᵉʳ juin.
Estaires, Hôtel de l'Hôtel de Ville, le mardi 2 juin.
Aire-sur-la-Lys, Hôtel d'Angleterre, le mercredi 3 juin.
Fruges, Hôtel du Cheval Noir, le jeudi 4 juin.
Frévent, Hôtel d'Amiens, le vendredi 5 juin.
Hesdin, Hôtel du Chemin de Fer, le samedi 6 juin.
Paris, 31 bis, rue de Dunkerque, (gare du Nord) pour tous renseignements. 44814

CALENDRIER

Dimanche 3 Mai 1908. — 124ᵉ jour de l'année.

Soleil. — Lever à 4 h. 39 coucher à 7 h.16.
Lune. — Lever à 8 h. 31 ; coucher à 10 h. 31.
3ᵉ jour de la lune.

La durée du jour est en augmentation de 4 minutes sur la veille.

Temps probable. — Un temps beau et chaud est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 2 Mai

Baromètre à 9 h. du matin 764ᵐ 8.
Baisse depuis la veille : 2m/m2.
Température de l'air : 17°4.
Températures extrêmes depuis 24 heures :
Minima : + 11°5 atteint ce matin à 1 heure.
Maxima : + 24°, atteint hier soir à 2 heures.
Etat hygrométrique : 63.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 0ᵐ/ᵐ0.
Direction du vent : Sud-Ouest.
Etat du ciel : Peu nuageux.
Baromètre à minuit : 762.

INDUSTRIE - COMMERCE

LAINES

Marché à Terme du 2 Mai

Laines peignées (type unique)

Roubaix (midi)

Mai	4.15	Novembre	4.05
Juin	4.10	Décembre	».»»
Juillet	».»»	Janvier	».»»
Août	4.075	Février	».»»
Septembre	4.05	Mars	».»»
Octobre	4.05	Avril	».»»

Tourcoing. — Bourse fermée.

ROUBAIX-TOURCOING. — On a traité : 55.000 kilos dont détail suit :

Le matin : sur mai, 5.000 kil. à 4,15 ; sur juin, 5.000 kil. à 4,10 ; sur août, 5.000 kil. à 4,07 ; sur septembre, 5.000 kil. à 4,05 ; sur octobre, 15.000 kil. à 4,05 ; 5.000 kil. à 4,07 ; *sur novembre*, 5.000 kil. à 4,05. — Total : 45.000 kil.

Lundi 4 courant, il n'y aura pas de cote officielle.

SUINT

Le matin : inchangé.

MARCHÉ AUX BESTIAUX D'ARRAS

du Samedi 2 mai 1908

Marché très actif sur les laitières de qualité fraîche-vêlée. — Maintien des cours sur les bêtes à nourrir, vente plus difficile pour le gras.

On avait amené environ 750 vaches, génisses et taureaux.

La bonne et forte laitière à terme ou fraîche-vêlée s'est vendue de 520 à 630 fr. Deux belles flamandes ont été vendues 680 fr. ; la Boulonnaise et la Saint-Poloise de 400 à 520 fr. et la Picarde de 250 à 400 fr.

Les bêtes à nourrir maintiennent leurs cours. On a vendu 0 fr. 90 le kilo vivant.

Le cours du gras est plus lourd. On a vendu de 0 fr. 65 à 0 fr. 80 le kilo vivant, suivant jeunesse et qualité.

MARCHÉ DE SAINT-OMER

Du Samedi 2 mai 1908

Blé blanc 17 à 17 50 ; blé roux 15 50 à 16 fr. ; avoine, 8 à 10 fr. ; fèves, 13 à 14 fr. ; seigle, 11 à 12 50 ; scourgeons 12 fr. à 12 fr. 50 ; hivernage 22 à 23 francs l'hectolitre.

Pommes de terre 6 fr. 50 à 11 fr. 50.

Beurre 2 fr. 50 à 2 fr. 90 le kilo ; œufs 1 fr. 90 à 1 fr. 95 le quart.

Volailles : 1re qualité 6 fr. 50 à 7 francs ; 2e *qualité 5 fr. à 5 fr. 50 la couple.*

Vaches de 350 à 550 francs l'une.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse Commerciale du 2 mai

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

	Cours du jour		Cours précéd.	
Colzas				
Cour.	83	75	84	..
Proch	83	25	83	75
4 mai	82	50	82	75
J. A.	83	25	83	..
4 der.	82		81	25
Blés				
Cour.	22	75	23	70
Proc.	22	80	22	80
..	..	..	..	..
J. A.	22	45	22	40
4 der.	22	65	22	50
Seigles				
Cour.	17	25	16	75
Proc.	17	25	17	..
..	..	..	..	..
J. A.	17	..	17	..
4 der.	17	25	17	..

	Cours du jour		Cours précéd.	
Avoines				
Cour.	17	65	17	60
Proch	17	75	17	60
J. A.	17	45	17	50
4 der.	17	25	17	10
Lins				
Cour.	53	75	53	50
Proch	53	75	53	75
4 mai	54	..	17	75
J. A.	53	75	52	..
4 der.	53	50	53	50
Farines				
Cour.	29	35	29	25
Proch	29	45	29	35
J. A.	29	50	29	35
4 der.	29	50	29	40

	Cours du jour		Cours préc.	
Alcools				
Cour.	47	..	46	75
Proch	47	50	47	25
J. A.	48	25	47	87
4 der	42	..	41	75
3 oct.	41	50	40	25
4 pre.	41	..	..	..
Stock 37.150				
Circ. 3750 p.				
Sucres				
Cour.	32	37	32	50
Proc.	32	50	32	37
4 mai	..	..	..	..
J. A.	32	75	32	75
4 oct.	30	62	30	62
Roux	29	25 à	29	50
Raf.	62	50 à	63	..
Circ. 44.400 s.				

COURS DE CLOTURE

Colzas			Seigles			Lins			Alcools		
Cour.	83	25	Cour.	17	25	Cour.	53	75	Cour.	47	..
Proch.	83	50	Proch.	17	25	Proch.	54	..	Proch.	47	25
4 mai	83	25	J. A.	17	..	4 mai	53	50	J. A.	48	..
J. A.	83	..	4 dern.	17	25	J. A.	53	75	4 der.	42	..
4 dern.	81	75				4 dern.	53	25	3 oct.	40	50
									4 prem.	40	75
Blés			**Avoines**			**Farines**			**Sucres**		
Cour.	22	75	Cour.	17	60	Cour.	29	40	Cour.	32	37
Proch.	22	75	Proch.	17	75	Proch	29	50	Proch.	32	50
J. A.	22	45	J. A.	17	50	J. A.	29	55	4 mai	..	..
4 dern.	22	40	4 dern.	17		4 dern.	29	75	J. A.	32	75
									4 oct.	30	62

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 2 mai 1908.

Le Havre, 10 h. — Laines à terme. — Marché soutenu. Ventes 125 balles.

Courant 116.50, juillet 118.»», septembre 119.50.

Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Faciles. — Ventes 3100 balles.

Mai	61 1/4	Novembre	59 1/8
Juin	61 3/8	Décembre	58 3/4
Juillet	60 7/8	Janvier	58 3/8
Août	60 1/2	Février	58 »/»
Septembre	60 1/4	Mars	58 »/»
Octobre	59 3/4	Avril	58 »/»

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 2.000 sacs.

Mai	42 »»	Novembre	41 25
Juin	41 50	Décembre	41 »»
Juillet	41 50	Janvier	41 »»
Août	41 50	Février	41 »»
Septembre	41 25	Mars	41 »»
Octobre	41 25	Avril	»» »»

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes 99 balles.

Le Havre, midi. — Cafés disponibles : Calmes — Sans affaires cotées.

Terme. — Hausse de 25 centimes sur la cote du matin.

On a vendu 2.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 10 heures 45. — Cotons disponibles.— Demandes modérées. Ventes prob. 7.000 balles. Imp. 16.899 balles.

Liverpool, 1 heure 20.— Cotons disponibles — Demandes modérées. Ventes 7.000 balles Amérique.

Futurs. — Baisse 7 à 13/100.

Liverpool, 4 heures. — Cotons. Futurs : calmes. Courant 4 83/100-»/» ; mai-juin 4 83/100-»/» ; juin-juillet 4 81/100-»/» ; juil.-août 4 78/100-»/» ; août-sept. 4 71/100-»/» ; sept.-oct. 4 62/100-»/» ; oct.-nov. 4 55-1/2/100 ; nov.-déc. 4 52-1/2/100 ; déc.-janv. 4 52-1/2/100 ; janv.-fév. 4 50-1/2/100 ; fév.-mars 4 51-1/2/100 ; mars-avril 4 52-1/2/100.

Rotterdam. — Le stock de café hollandais a augmenté en avril de 6.792 sacs, et comporte actuellement 659.287 sacs, contre 653.087 au 1er mai 1907.

Anvers. — Pétrole. — Ferme. — Disponible 22 »/» ; juin-sept. 22 1/2.

Anvers. — Saindoux d'Amérique — Courant 100 1/2, septembre 103 »/». Marché calme.

Anvers. — Sucres bruts indig. — Soutenus. — Cote officielle ; 88° dispon. export. nouv. cond. 28 5/8.

Anvers — Cote officielle — Blé Kansas n° 2, disponible 21 1/2, flottant 21 1/2 ; Blé Danube supérieur disponible 22 »/», flottant 22 »/» ; Blé Redwinter n° 2 disponible 21 3/8, flottant 21 3/8 ; Blé Kurrachée blanc disponible 21 3/8, flottant 21 3/8.

Londres — Céréales — Cargaisons arrivées » à vendre 2. Sucres bruts de betteraves courant 11 9 »/», dito août 11 10 1/2. Tendance soutenue.

Hambourg — Sucres : Courant 23.70, août 24.85.

Hambourg. — *Cafés.* — *Calmes.* — Santos good average sept. 32 »/», déc. 32 1/4.

Hambourg. — Pétrole. — Soutenu. — Dispon. 7,55 Rm.

METAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 1er mai.

Cuivre. — Comptant £ 57 la tonne ; 142.50 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 57 12/6 la tonne ; 144 06 les 100 kilos, baisse.

Etain (Détroits). — Comptant £ 142 5 la tonne ; 355 62 les 100 kilos, baisse. — 3 mois £ 141 10 la tonne ; 353 75 les 100 kilos, baisse.

Plomb (Espagne).— Comptant £ 13 2/6 la tonne, 32 81 les 100 kilos, baisse.

Zinc. — Comptant £ 20 12/6 la tonne ; 51 56 les 100 kilos, baisse.

Antimoine (Régulus). — 85 à 87 50 les 100 kilos, stationnaire.

BOURSE DE PARIS

DU 1ᵉʳ MAI 1908

3 0/0	96	50	Ville Paris	1865	538	..
3 0/0 amort	98	35	»	1869	485	50
Banq. de France	4200	..	»	1871	406	..
Banque de Paris	1390	..	» 1/4	1871	105	50
Comp. d'escom.	679	..	»	1875	537	50
Crédit Foncier	725	..	»	1876	536	..
Crédit Lyonnais	1160	..	»	1892	372	25
Société Générale	660	..	» 1/4	1892	100	25
Est	946	..	»	1894-1896	371	50
Paris-L.-Médit.	1366	..	» 1/4	»	99	..
Midi	....	..	» 2 0/0	1898	419	..
Nord	1789	..	» 1/4	1898	109	50
Orléans	1376	..	Métro 2 0/0	1899	405	.
Ouest	827	..	» 1/4	1899	104	.
Transatlantique	225	..	» 2 1/2	1904	436	75
» act. prior.	226	..	» 1/5	1904	89	..
Omnibus Paris	....	..	» 2 3/4	1905	390	.
Suez	4480	..	» 1/4	1905	94	..
Espag. ext. 4 0/0	93	60	Foncières	1879	505	25
Italien 3 3/4 0/0	103	95	»	1883	429	.
Japonais 1905	86	85	» 2.60 0/0	1885	456	.
» 1907	98	90	» 5ᵉˢ	1885	99	25
Portugais 3 0/0	62	45	»	1895	484	..
Banque Autrich.	462	..	»	1903	493	75
Banq. Ottomane	735	50	Communal	1879	472	25
Nord d'Espagne	282		»	1880	503	.
Tonkin 1896	77	90	»	1891	398	25
Madagascar .97	80	50	»	1892	445	75
» 1903	90	45	»	1899	456	50
Crédit Industr.	675	..	»	1906	491	.
Est Algérien	713	50	Est anc.		448	..
Autriche 4 0/0	98	10	» nouv.		431	75
Egypte Doman.	...	..	P.-L.-M. anc.		435	75
» Privilég.	99	..	» nouv.		431	50
Hongrois 4 0/0	94	60	Midi anc.		434	25
Russe cons. 4 0/0	84	25	Midi nouv.		430	..
» 3 0/0 1891	69	60	Nord 3 0/0 Anc.		447	..
» 3 0/0 1896	68	60	Nord 3 0/0 Nouv.		442	..
» 5 0/0 1906	98	85	Nord 2 1/2 0/0		400	
» 1867-1869	86	80	Orléans anc.		436	
» 4 0/0 1880	85	..	»	1884	429	..
» 4 0/0 1889	83	20	Ouest anc.		428	50
» 4 0/0 1890	82	85	» nouv.		425	.
» 4 0/0 1893	83	35	Panama (à lots)		112	..
» 4 0/0 1894	..	..	Tharsis		141	50
» 4 0/0 1901	..	..	Chartered		18	..
Dyle et Bacalan	510	..	East Rand		83	50
Fives-Lille	411	..	Ferreira		356	..
Chargeurs réun.	510	..	Goldfields		74	..
Ville Marseille	408	25	Rand Mines		..	..
Ville d'Amiens	115	.	Robinson Deep		95	.
Ville Bordeaux	511	..	Robinson Gold		215	..
Ville de Lyon	107	..	Simmer		35	75
Banq. hypothéc.	574	50	Transvaal land		44	..
» 3 0/0	426	50	Village		86	..

BOURSE DE LILLE

DU 2 MAI 1908

Actions minières

MINES	2		1		29		29	
Albi	....	..	....	..	....	..	1000	..
Aniche	1569	..	....	..	1547	..	1545	..
Anzin	6510	..	6725	..	6725	..	6730	..
Blanzy	....	..	....	..	....	..	1505	..
Bruay	874	..	874	..	874	..	872	..
— (le 10ᵉ)	88	.	88	..	88	..	88	..
Bully-Grenay	4700	..	....	..	....	..	4700	..
— 50ᵉ	91	50	94	50	94	50	94	50
Campagnac	....	..	....	..	....	..	115	..
Carvin (le 5ᵉ)	407	50	406	50	407	50	407	..
Carvin	....	..	....	..	....	..	2020	..
Clarence	235	..	235	..	....	..	238	..
Courrières	2580	..	2570	..	2570	..	2570	..
Crespin	75	..	76	..	76	..	77	..
Douchy	935	..	935	..	940	..	952	..
Dourges (100ᵉ)	804	..	803	..	814	..	815	..
Drocourt 1800	....	..	....	..	....	..	4500	..
— (10ᵉ)	....	..	....	..	458	..	455	..
Drocourt 3500	....	..	....	..	....	..	4500	..
— (10ᵉ)	....	..	....	..	458	..	455	..
Escarpelle	916	..	910	..	....	..	909	..
Ferfay	....	..	....	..	1818	..	1815	..
Ferques	70	..	....	..	70	..	60	..
Flines-Rache	83	..	82	25	....	..	84	..
Lens act. ent.	809	..	810	..	810	..	810	..
— (10ᵉ)	..	..	80	75	80	25	80	25
Liévin	....	..	....	..	4175	..	4210	..
— (300ᵉ)	140	..	140	50	140	50	140	..
Ligny-l-Aire	627	..	626	.	621	..	625	..
Marles 30 0/0	....	..	2309	..	2305	..	2310	..
— 70 0/0	3185	..	3180	..	3189	.	3185	.
— 70 0/0 (20ᵉ)	161	..	161	..	160	25	160	25
Meurchin	13500	..	....	..	....	..	13500	..
— (5ᵉ)	2730	..	2725	..	2720	..	2720	..
Nord d'Alais	....	..	190	..	....	..	193	..
Ostricourt	....	..	2006	..	....	..	2000	..
Thivencelles	798	..	....	..	....	..	800	..
Vicoigne	1310	..	1304	..	1303	..	1294	..
— (20ᵉ)	131	..	131	75	131	75	131	50

ACTIONS

Sociétés diverses

Margarinerie de Béthune, 155.»».

OBLIGATIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Senelle-Maubeuge, (Société Métallurgique de) 503,50.

Charbonnages

Dourges 1907, 491.»» ; Ferfay 1903, 494.»» ; Marles 1906, 503.»».

SCHNERB, FAVIER & Cᶦᵉ
5, Grande-Place. — LILLE

Opérations traitées par agents directs à toutes Bourses françaises et étrangères

COUPONS PAYÉS SANS FRAIS

Les Ordres en Charbonnages sont particulièrement soignés

Renseignements gratuits sur toutes Valeurs

ORGANE DE LA MAISON :
LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Paraissant le Dimanche
Abonnement : 2 francs par an

44772

Cours et Conférences

École de Tir et d'Instruction militaire de Lille

Dimanche 3 mai, tir au Stand de l'Esplanade, à 8 heures.

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Lundi 4 mai 1908, à 6 heures du soir, grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de M. le professeur Potez : ALFRED DE VIGNY ; IV. — *La résurrection morale du poète.*

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU DIMANCHE

Dessin Linéaire et géométrique (appliqué aux Arts industriels) : Prof. M. Delecluse, à 9 heures du matin, rue des Poissonceaux. — **Géométrie** : Prof. M. R. Martin, à 10 heures matin, école Michelet, rue Fabricy. — **Mécanique élémentaire** : Prof. M. Gabrio, à 9 heures et demi du matin, rue Fabricy. — **Droit civil** : Prof. M. Olivier, à 10 heures du matin, rue des Poissonceaux. — **Solfège et Théorie musicale**, cours élémentaire (jeunes gens) : Prof. M. Plumecocq, à 8 h. ½ du matin, rue des Poissonceaux.— **Chant** (jeunes gens) et **Cours d'Opéra et Opéra comique** : Prof. M. Carpentier, à 10 heures ½ du matin, rue Fabricy. — **Hautbois** : Prof. M. Pamart, à 11 heures du matin, rue Fabricy. — **Violoncelle** : Prof. M. Penant, à 11 h. ½, r. Fabricy.— **Aquarelle** (jeunes gens) : Prof. MM. Sarralier et Kastner, à 9 heures du matin, rue des Fleurs. — **Diction, Déclamation et Maintien** : Prof. M. Carpentier, à 9 heures du matin, rue Fabricy. — **Cuisine et économie domestique** : Prof. Mlle Morel, à 10 heures du matin, rue Brûle-Maison, 134. — **Topographie** préparatoire aux examens civils et militaires (partie pratique) : Prof. M. Guillaume, à 10 heures du matin, rue Fabricy.

Programme des Spectacles

KURSAAL

La Revue du Kursaal touche à sa fin, encore trois représentations et elle cèdera l'affiche à *Nos Magistrats*, qui se joueront à partir de mardi et jours suivants.

Les billets de famille sont valables aux trois dernières de la Revue, qui auront lieu aujourd'hui dimanche, en matinée à 3 heures, en soirée à 8 h. ½, et lundi soir, la toute dernière pour les adieux de la troupe Berthomié.

Carmelli et cinéma t.l.jours, Galeries Lilloises. 43330

Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 69, LILLE.

Le Gérant : Ch. LEBRUN.

LE BON GÉNIE
4, Rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, LILLE

Vend de tout à Crédit

à partir de UN franc par semaine ou QUATRE francs par mois
BICYCLETTES, VÊTEMENTS, MOBILIERS, MACHINES A COUDRE

CONDITIONS DE FAVEUR AUX FONCTIONNAIRES
Expéditions, Emballages, Échantillons, Catalogues franco

• PREMIÈRES COMMUNIONS •

44311

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas **CONTREXÉVILLE-PAVILLON** 42559

43

Le Médecin de l'Accusée

Par Louis ARISTE

M. Melsonn dicta à son fils la lettre suivante :

« Monsieur le juge d'instruction,

» Si Irma était déclarée coupable du crime qu'on lui impute, c'est sur moi que devrait retomber le châtiment.

» C'est moi qui ai commis la faute et je veux la réparer. Je me constitue prisonnier.

» Je dirai toute la vérité au jury.

« Signé : Docteur WILLIAM MELSONN. »

Le père et le fils se rendirent aussitôt au bureau de police. M. Melsonn quitta William en lui répétant :

— Moi, j'ai fait mon devoir; à toi, maintenant, de faire le tien !

XXIV

En cour d'assises

Le jour de l'audience arriva.

Une foule énorme stationnait devant la porte de la cour d'assises, avant l'heure réglementaire de l'ouverture des débats.

La police éprouvait beaucoup de difficultés pour contenir la masse des curieux qui se livraient à une infinité de commentaires.

Il y eut un murmure de réprobation dans la salle lorsque Valimster parut, entre les gendarmes, accompagné de Minelet et Bourguignon. Au contraire, un sentiment de pitié semblait s'échapper de l'ensemble des assistants en faveur d'Irma, entièrement vêtue de noir, placée à la gauche de William Melsonn.

Après les formalités d'usage pour la constitution du jury, le président procéda à l'interrogatoire des prévenus.

Valimster nia toute participation au crime du 24 juillet. Selon lui, Pastol voulait se venger parce qu'on l'avait englobé dans une affaire à laquelle il était resté étranger. Quant au récit de Bourguignon, c'était une pure fantaisie. Jamais, il n'avait combiné aucun projet de vol avec Minelet et c'était pour la première fois qu'il se rencontrait aujourd'hui avec Irma.

— Vous avez connu Minelet à Londres, lui demanda le président. Racontez-nous dans quelle circonstance.

— Minelet passait pour le domestique d'un certain comte de Nervent, qui l'avait chargé de surveiller une fille française, enlevée à ses parents et confiée à la garde de la famille Melsonn.

— Qui vous a appris cela ?

— Minelet lui-même un soir qu'il avait trop bu.

— C'est faux, s'écria Minelet; je n'ai jamais dit à personne qu'on avait enlevé Irma.

— Vous mentez, hurla une voix du fond de la salle.

Un tumulte se produisit.

Le président fit approcher l'homme qui avait prononcé ces paroles et qui continuait de gesticuler violemment.

C'était M. Cromford, qui s'était rendu à Paris pour cueillir à l'audience des renseignements utiles à l' « Agence Cromford et Cie. »

On le questionna.

Il expliqua que Minelet s'était offert comme auxiliaire à son agence, qu'il n'avait pu l'utiliser sérieusement à cause de ses relations préférées avec les bandits et ses habitudes d'intempérance.

— Chez nous, il faut être surtout discret, ajouta-t-il. Je voulus éprouver Minelet et je l'invitai à souper en intimité. Au dessert, je provoquai ses confidences. Alors il laissa échapper des renseignements vagues d'apparence, mais qui me permirent d'insister adroitement. Il finit par avouer l'enlèvement d'Irma, sur l'ordre du comte de Nervent, dans un château situé aux bords de la Loire.

— Savez-vous le nom du propriétaire de château ?

— Je l'ignore... Minelet ne prononça pas le nom. Il était absolument ivre.

Le président interrogea Minelet. Celui-ci refusa d'avouer le nom du châtelain; mais il reconnut que le comte de Nervent, pour exercer une vengeance personnelle, lui avait commandé cet enlèvement.

Bourguignon ne put pas mieux que Valimster et Minelet s'innocenter de l'assassinat de Mme Rasseau. Il était d'ailleurs lié par sa déclaration écrite, dans laquelle il persista en accusant Irma.

— Vous venez d'apprendre, dit le président à Irma, que vous étiez probablement la fille d'un châtelain et que Minelet vous avait enlevée sur les ordres du comte de Nervent. Vous prétendez encore que vous n'avez pris aucune part à l'assassinat de Mme Rasseau.

— Oui, monsieur le président, je suis innocente !

— Mais vos relations avec la victime, l'argent recouvré chez le banquier Dalmès, la concierge de votre maison, à laquelle vous lui avez répondu « C'est moi; c'est Irma ! » tout cela montre l'exactitude de l'affirmation de Bourguignon, à qui vous aviez promis de laisser la porte de la rue ouverte... Quel intérêt aurait Bourguignon à vous accuser ?... Cela ne l'empêchera pas d'être condamné en raison même de l'aveu du crime, pour la complicité qui le concerne... Voyons, expliquez-vous ?

— Je ne comprends rien à cette machination; mais je suis innocente !... S'il le veut; qu'il le prouve, William Melsonn.

A ces paroles, prononcées lentement, avec une sorte de sérénité virginale aux lèvres, un frémissement sympathique s'élança de l'auditoire.

Tous les regards se concentraient sur William.

Le docteur se leva.

— Vous avez écrit au magistrat instructeur, dit le président, une lettre par laquelle vous reconnaissez en quelque sorte votre culpabilité, et vous vous êtes constitué prisonnier. Ensuite vous avez refusé de parler en annonçant que vous vous expliqueriez complètement devant le jury... C'est le moment de déclarer toute la vérité.

— Je n'ai jamais menti de ma vie, répondit fermement le docteur, et je vais vous dévoiler ma pensée avec franchise.

William reposa un instant ses yeux limpides sur Irma, puis se tournant devant le jury.

— Dès mon jeune âge, dit-il, j'ai connu Irma que j'affectionnais comme ma sœur. Elle grandit avec moi dans la famille, à Londres, et je sentis que je l'aimais. Durant une courte absence avec mon père, elle nous quitta, rappelée par le comte de Nervent, au nom duquel son domestique Minelet nous l'avait autrefois confiée. J'étais désespéré. Sous le prétexte de compléter mes études médicales, je vins à Paris, avec l'espoir de parcourir la France et de retrouver Irma. Je la rencontrai à l'hôpital de Lyon, pendant la dernière épidémie et je parvins à la sauver. La vie de cette femme m'appartenait, puisque je l'avais reconquise sur une mort presque complète.

Le docteur s'arrêta quelques instants pour contenir son émotion.

— Alors, continua William, j'avouai mon amour à Irma et je lui demandai de devenir mon épouse. Elle invoqua son abandon, sa pauvreté. Je la priai de rejoindre ma mère à Paris, afin de rechercher sa famille et de préparer notre mariage. Irma vint habiter chez ma mère, au faubourg St-Antoine et je restais auprès d'elle aussi réservé, aussi amoureux.

— Arrivons au 24 juillet, interrompit le président.

— J'y arrivais.

Le docteur s'essuya le front inondé de sueur.

— Depuis quelque temps, reprit William, en faisant un effort sur lui-même, je me sentais dominé par ma passion mal contenue. Nous étions toujours sous la surveillance de ma mère et je n'avais jamais de tête à tête avec Irma. Je cédais à la tentation de me trouver libre, avec elle seule, tous deux ensemble, loin de la tutelle maternelle. C'était vers le quinze juillet. Je proposai à Irma de sortir le soir, après souper, pour faire une petite promenade aux environs. Elle refusa. J'insistai. Elle finit par se rendre à ma prière. Depuis le 20 juillet, nous sortions tous les soirs, vers 9 heures, sur la pointe des pieds, pour ne réveiller l'attention de personne et nous rentrions vers minuit, sans faire de tapage, parce que j'avais eu l'idée de laisser la porte de la rue simplement poussée... Le 24 juillet, nous avons agi comme les jours précédents et Irma se trouvait, à mes côtés, aux fortifications, près de la porte Saint-Mandé, pendant qu'on assassinait Mme Rasseau.

Cette explication, fournie sans hésitations par le docteur, paraissait convaincre la foule, éprouvant une secrète commisération pour les deux amoureux, assis sur le même banc des criminels.

L'avocat général ne partagea pas l'opinion du public.

— Vous avez agi comme un gentilhomme, insinua-t-il, en vous constituant prisonnier afin d'essayer encore de sauver Irma, mais votre explication est trop intéressée pour qu'elle exerce une influence sur le jury. La déclaration de Bourguignon est catégorique et votre contradiction ne parviendra pas à la détruire.

— Je ne veux pas récriminer contre Bourguignon, riposta William. Il n'est que l'écho de Minelet. Le père de Jacqueline désire la condamnation d'Irma, pour que sa fille reste au château où on l'a recueillie, à la place de l'enfant enlevée par sa complicité reconnue avec le comte de Nervent... Quant à la sincérité de ma déclaration, s'il faut une preuve pour l'appuyer, vous saurez tout... Le 24 juillet, vers onze heures du soir, j'étais aux fortifications avec Irma, dans un endroit un peu écarté. Je lui racontais tout ce que contenait mon cœur passionné. Nous nous sommes assis. Je la tenais serrée dans mes bras et je l'embrassai plusieurs fois, comme un amoureux qui fait sa provision de bonheur jusqu'au lendemain... Tout à coup une ronde passa et vint à nous, attirée sans doute par le bruit de nos paroles et de nos baisers... Le brigadier de service pourra certifier ce que j'avance !... Je demande au jury qu'on entende, comme témoins, les hommes qui composaient cette ronde de nuit !

Cet incident imprévu augmenta l'effervescence de la salle.

Quelques applaudissements, aussitôt réprimés, éclatèrent.

Le président suspendit l'audience.

(A suivre)